

LE DEVELOPPEMENT HUMAIN INTEGRAL A L'HEURE DU CORONAVIRUS

Bonjour à toutes et, peut-être, à tous ! Je tiens avant tout à remercier les amies de l'UMOFc, et en premier lieu la présidente, Lia, pour m'avoir invitée à aborder avec vous, ce matin, un thème auquel j'ai dédié la plupart de mes 43 ans de service au Saint-Siège et, si ce n'est pas trop présomptueux de m'exprimer ainsi, de service à l'Eglise. Je vous avoue que, quand on est à la retraite, ça fait plaisir d'être encore appelés à contribuer à une réflexion en commun avec des personnes en activité et, par-dessus le marché, en faisant recours à une technologie dont je m'étais toujours tenue à l'écart de peur d'en ressortir vaincue. J'espère que je serai à la hauteur de ces deux défis et si j'arrive à faire face au défi technologique, je le devrai à Lavinia et à Virginia qui, avec beaucoup de patience, ont réussi à nous apprivoiser, mon *tablet* et moi-même.

Quelques propos sont nécessaires avant d'entrer dans le vif du sujet.

1. Puisque le développement humain intégral est un sujet très vaste et aurait besoin de bien plus de temps pour être traité convenablement, on a pensé le mettre à feu en tenant compte de la *situation actuelle*. C'est-à-dire, de réfléchir concrètement sur ce que signifie « développement intégral » en ce temps de pandémie.
2. Il faut ajouter un deuxième propos : le cadre de référence pour notre discours est un *cadre chrétien* et, plus précisément, *catholique*. C'est-à-dire que je ferai référence surtout aux textes du magistère des Papes et à l'enseignement social de l'Eglise.
3. Et enfin, tenu compte de cela, il est bon de souligner qu'il n'y aura, dans ce que je dirai, *aucun but apologétique*. C'est-à-dire que je ne prétends aucunement démontrer une supériorité de l'Eglise, ni montrer qu'elle aurait joué un rôle prophétique dans ce domaine. Mon intention est seulement de mettre en lumière comment elle peut enrichir la réflexion sur ce thème et comment elle le fait grâce à ce qu'on peut appeler, avec Saint Paul VI, son expertise en humanité¹ acquise par deux millénaires d'accompagnement et de service de l'homme et de la de femme dans leurs existences personnelles et dans la société.

Qu'est-ce-que le développement humain intégral ?

¹ Saint Paul VI : « De fait, Nous n'avons rien à demander, aucune question à soulever; tout au plus un désir à formuler, une permission à solliciter: celle de pouvoir vous servir dans ce qui est de Notre compétence, avec désintéressement, humilité et amour » Discours aux Nations Unies 4 octobre 1965. http://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/speeches/1965/documents/hf_p-vi_spe_19651004_united-nations.html

Ceci dit, je voudrais essayer de répondre de façon simple à la question qui est au cœur de notre rencontre virtuelle : qu'est-ce que le développement humain intégral² ?

Pour simplifier au maximum, je dirai que le développement est le passage vécu par une population d'une existence moins humaine à une existence plus humaine³ à un rythme le plus rapide possible et au coût le plus bas possible. Ceci en tenant compte de la solidarité entre les populations et les différentes nations. De fait, « le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme »⁴. Cette notion de développement humain intégral est propre à l'Eglise catholique et s'appuie sur la vision chrétienne de la *personne humaine* : pour cela on parle de développement *humain et intégral*. Donc la vision sous-jacente est celle de la personne humaine créée par Dieu à son image, constituée par l'unité du corps, de l'âme et de l'esprit et qui vit en relation avec Dieu, avec soi-même, avec les autres et avec la création. Il est donc important de ne pas négliger la dimension transcendante. C'est ce qui est évoqué par la vidéo de présentation du Dicastère pour le service du développement humain intégral qui a comme protagoniste son président, le Cardinal Peter Turkson <http://www.humandevlopment.va/en.html> . Je vous invite à aller la voir.

Le sujet du développement ainsi conçu a été abordé pour la première fois par Saint Paul VI dans sa lettre encyclique *Populorum Progressio*. Ecrit il y a plus de 50 ans, ce document est le point de référence et le départ solide de toute la réflexion du magistère pontifical qui a suivi.

Il est bon, je crois, de dire deux mots sur le cadre historique dans lequel Paul VI a rédigé l'encyclique : sa publication, en 1967, a eu lieu seulement deux ans après la fin du Concile Vatican II ; le monde vivait alors la phase d'une décolonisation accélérée ; on considérait, à l'époque, que la croissance économique aurait été sans limites ; et c'était surtout le temps où les Papes ont commencé à voyager. C'est ainsi que Saint Paul VI avait été profondément touché par la pauvreté de plusieurs des pays qu'il avait visités ainsi que par le profond déséquilibre qui caractérisait le monde.

Ces allusions à l'histoire, forcément superficielles, m'aident à parcourir très rapidement la réflexion successive sur l'idée de développement au sein de l'église. Quarante ans après *Populorum Progressio*, le Pape Benoît XVI a voulu commémorer ce document et il l'a fait en publiant l'encyclique *Caritas in Veritate* qui, sortie en pleine crise économique, en 2009, a abordé le thème de la mondialisation qui avait commencé à montrer son côté négatif (un thème qui avait,

² Paul VI, *Populorum Progressio*, n° 14. http://www.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_26031967_populorum.html

³ *Populorum Progressio*, n° 21.

naturellement, déjà été traité, par un autre biais, par Saint Jean-Paul II). S'il était vrai qu'une bonne partie de la population mondiale avait réussi, grâce à la mondialisation, à sortir de la pauvreté extrême, ce phénomène, à cause de la compétitivité qui le caractérise, avait aussi comporté un agrandissement des inégalités à l'intérieur des pays, riches ou pauvres, et entre les pays. C'est pour cela que le Pape fait référence, sous le principe de la *charité dans la vérité*, à deux critères moraux liés au thème du développement : le critère de la *justice* et celui du *bien commun*. Dans ce domaine, un des problèmes abordés par *Caritas in Veritate* est, par exemple, celui de la perte, à la suite de la mondialisation, du rôle que jouaient les états dans la redistribution des revenus. Pour cela, le Pape affirme que si c'est la communauté politique qui doit d'abord prendre en charge le bien commun, l'activité économique, elle, pour sa part, doit aussi viser la recherche de ce même bien commun⁵. Je reviendrai tout-à-l'heure sur cette notion de bien commun qui est cruciale à l'heure actuelle.

Si la crise économique et financière de 2008 a été partiellement surmontée, du moins par les plus chanceux, on ne peut pas dire que les déséquilibres du monde et les inégalités aient disparu. Tout au contraire, d'autant plus que, surtout à partir de la dernière décennie, l'opinion publique a commencé à prendre conscience de la grave crise écologique qui était déjà dans l'air au siècle dernier. Une crise accompagnée de dangereux changements climatiques avec des conséquences particulièrement pénibles pour les populations les plus vulnérables.

Dans ce cadre, le Pape François, élu en février 2013, a mis à feu, par son riche magistère social, les défis du monde actuel en dénonçant, à maintes reprises, la précarité de la vie quotidienne, le système économique de l'exclusion, la disparité sociale, la « culture du déchet », l'idolâtrie de l'argent (de l'argent qui gouverne au lieu de servir), l'individualisme, une culture où la première place est occupée par ce qui est extérieur et où le réel laisse la place à l'apparence⁶.

A côté et en plus des thèmes économiques, le Pape François a lancé, dans sa lettre encyclique *Laudato si'* publiée il y a juste cinq ans, un appel aux chrétiens et au monde entier pour la sauvegarde de la création et le soin de notre maison commune : « Nous n'avons jamais autant maltraité ni fait de mal à notre maison commune qu'en ces deux derniers siècles »⁷. Ce document, très attendu, a eu un grand écho dans le monde et auprès de la communauté internationale qui,

⁵ Cf. Benoît XVI, *Caritas in Veritate*, n° 36 http://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/encyclicals/documents/hf_ben-xvi_enc_20090629_caritas-in-veritate.html

⁶ Cf. Pape François, *Evangelii Gaudium*, n°s 50-67. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/apost_exhortations/documents/papa-francesco_esortazione-ap_20131124_evangelii-gaudium.html

⁷ Pape François, *Laudato si'*, n° 53. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/encyclicals/documents/papa-francesco_20150524_enciclica-laudato-si.html

depuis près de 15 ans, s'était déjà engagée dans une lutte plus efficace pour la justice, pour l'éradication de la pauvreté et le développement social.

Quelques indications sur la vision du développement de la communauté internationale et de la société en général

Il faut reconnaître que, dans la période que j'ai pris en considération, la vision de la communauté internationale sur le développement humain a subi une évolution considérable. Les 8 objectifs de développement humain, ou objectifs du millénaire, fixés en l'an 2000, et surtout les 17 objectifs de développement durable, compris dans l'Agenda 2030, en sont la preuve. Si dans les années 60 du siècle passé, quand on parlait de développement on parlait uniquement de développement économique, la dernière décennie du siècle a vu l'adoption d'une vision plus ample de ce dont ont besoin les hommes et les femmes de la terre pour atteindre des conditions de vie dignes de l'être humain. Ceci s'est réalisé à partir de 1990 avec la publication du premier *Rapport sur le développement humain* par le Programme des Nations Unies pour le développement, suivi par le *Sommet de la terre de Rio en 1992* et le *Sommet social pour le développement durable que s'est tenu à Copenhague en 1995*.

Là c'est l'histoire et maintenant les pays sont engagés à atteindre les 17 objectifs de l'Agenda 2030. Une rapide recherche sur *google* suffit pour voir quels sont ces objectifs <https://www.agenda-2030.fr/odd/17-objectifs-de-developpement-durable-10> . Mais, pour être concrets, je vais en énumérer quelques-uns : éradiquer la pauvreté, éradiquer la faim, bonne santé, éducation de qualité, égalité entre les sexes, eau propre pour tous, énergie, travail décent, infrastructures (rues, ponts etc.), mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques, paix et institutions efficaces. L'Eglise, et en son nom le Saint-Siège, a participé activement aux négociations qui ont duré deux ans pour la rédaction de l'Agenda qui a été adopté le 25 septembre 2015 à la présence du Pape François. Le Saint-Père prononça à cette occasion un discours mémorable dans lequel il définit l'Agenda un « signe d'espérance » et mettait à la fois en valeur la nécessité des biens immatériels et spirituels, tels que la liberté religieuse, de pensée et d'éducation en même temps qu'il rappelait le fondement commun de tous les piliers du développement humain intégral qui est le droit à la vie , « le droit à l'existence de la nature humaine elle-même »⁸.

⁸ Pape François, *Discours à l'Assemblée générale des Nations Unies*, New York, 25 septembre 2015.

Que peut-on tirer de l'expérience de la pandémie par rapport au développement humain intégral ?

Qu'avons-nous appris jusqu'à maintenant ? Je me limiterai à partager avec vous quelques considérations que nous pourrons enrichir pendant l'échange qui, je l'espère, suivra.

1 La première réflexion que l'on peut faire est que vraiment « tout est lié » selon l'expression du Pape François, récurrente dans la *Laudato si'*.

- Pensons au lien le plus frappant, celui entre santé et économie. Les deux aspects sont essentiels pour une vie digne ; d'ordinaire alliés, ces deux implications de la vie en commun sont aujourd'hui, si l'on peut dire, l'une contre l'autre : pour que la pandémie ne se propage pas trop rapidement il faut que les citoyens arrêtent de circuler, de produire, d'aller à l'école, mais en même temps si on ne produit pas, si on ne travaille pas, on peut mourir de faim : on a déjà vu les différentes positions des gouvernements devant cette tragique alternative : d'abord la santé, ou bien l'économie ?
- Pensons aussi à la rapidité avec laquelle la maladie s'est répandue partout dans le monde à cause de la facilité de déplacement des personnes d'un côté à l'autre du globe. Pensons à l'imitation des mesures de sécurité adoptées pour y faire face par des pays situés très loin l'un de l'autre et dont les cultures et les régimes politiques sont très différents.
- Que dire ensuite des possibles liens entre la pollution atmosphérique et la propagation de la maladie ?
- Pensons, en outre, aux multiples liens créés par la technologie et les nouveaux moyens de communication. Les informations et même les *fakes news* voyagent d'une part à l'autre du globe à une rapidité sans précédent. Et, d'autre part, grâce à cette technologie, beaucoup ont pu continuer à travailler en restant en lien avec leurs activités professionnelles, les jeunes, en bonne partie, ont pu continuer à étudier et se sont sentis en lien entre eux et avec leurs enseignants partout dans le monde, ou au moins là où cela a été possible.
- Il faut encore dire que les liens entre les fils et les filles d'une même nation se sont resserrés, dans une sorte de patriotisme spontané ou induit mais, de toute façon, efficace et sincère. En Italie, nous qui n'étions habitués à voir notre drapeau national qu'à l'occasion des matchs de football, nous avons vu - et nous voyons encore ! - des drapeaux s'agiter aux fenêtres de nos habitations.
- Toutes questions politiques mises à part, il faut reconnaître que les liens d'amitié entre les peuples frappés par la pandémie se sont manifestés largement. Personnellement, en tant qu'italienne, j'ai reçu et je continue à recevoir des messages de sympathie et d'affection de

la part de mes amis de partout dans le monde et notre peuple a été très touché par les aides qu'il a reçues de tant de pays d'Europe et d'ailleurs et par des manifestations de soutien – musique, chants – arrivés, pendant les jours plus difficiles, par internet.

- Que dire enfin du partage des données scientifiques en matière de santé - spontané, désormais, depuis les pandémies plus récentes - et la collaboration scientifique entre chercheurs institutionnalisée. A cet égard, l'Union Européenne, à côté des initiatives de soutien aux systèmes économique et productifs des pays membres et de soutien à la recherche scientifique, vient justement de lancer la campagne *World against Covid-19* pour la recherche commune d'un vaccin contre le Coronavirus au niveau mondial.
- En marge de ces quelques considérations, j'ose dire qu'elles semblent répondre au principe de l'unité de la famille humaine dans lequel se reflète l'universalité de l'Eglise catholique et auquel se réfère souvent le Pape François. Il l'a bien exprimé pendant le moment extraordinaire de prière en temps de pandémie, le 27 mars dernier : « nous nous rendons compte que nous nous trouvons dans la même barque... que nous devons ramer tous ensemble (car) ... personne ne se sauve tout seul ».

2 Une deuxième très brève considération est la suivante : cette pandémie nous met en face d'une situation vraiment paradoxale. Au moment où nous devons collaborer les uns avec les autres, puisque personne ne se sauve tout seul, nous sommes obligés, par des mesures de sécurité, de nous isoler, de nous mettre nous-mêmes en confinement. Et ceci ne vaut pas seulement pour les personnes, mais aussi pour les biens, les services, les activités financières, les idées qui risquent de ne plus pouvoir circuler à cause de la fermeture, espérons temporaire, des zones rouges ou des frontières entre les pays.

3 Une autre plus grave considération concerne la naissance de nouvelles inégalités ou l'empirement de celles déjà existantes en raison de la pandémie.

Le virus, nous l'avons vu, ne frappe pas de manière égale toutes les couches de la population. S'il est vrai qu'il ne connaît pas de frontières, il est tout aussi vrai qu'il est de plus en plus dangereux pour les malades au fur et à mesure que leur âge s'accroît, non seulement, il fait des ravages parmi les personnes âgées avec d'autres pathologies. On a vu dans plusieurs pays d'Europe et aux Etats Unis les conséquences écœurantes sur les hôtes des maisons de retraite pour les personnes âgées ! Pour une fois, les femmes, semble-t-il, sont avantagées : elles sont moins frappées par la COVID par rapport aux hommes.

La possibilité d'observer le distancement social crée aussi des inégalités : l'ampleur réduite de tant d'habitations, la condition de réfugié ou de prisonnier dans des prisons souvent surpeuplées : ce ne sont que quelques exemples de désavantage d'une partie de la population par rapport à une autre.

4 Mais où les inégalités sont plus voyantes c'est autour des différents types de travail exécuté. Pendant les mois les plus critiques, nous avons vu qu'à côté de tant de personnes qui sont « restées à la maison », beaucoup de leurs concitoyens n'ont jamais cessé de travailler parce que leur travail était essentiel pour la vie ordinaire du pays. Et en travaillant ils ont mis en danger leur propres vies avec les conséquences que tout le monde connaît pour les médecins, les infirmiers, le personnel sanitaire, mais aussi les travailleurs des campagnes, des filières alimentaires, des transports, etc. Et si on considère les travailleurs informels et ceux qui ont perdu leur travail parce qu'employés dans de petites entreprises ou dans le secteur du tourisme, et qu'on les compare avec des travailleurs du secteur administratif public, les inégalités créées par le virus sautent aux yeux et il y a de quoi se désespérer surtout en pensant à l'avenir.

5 Il y a, enfin, une autre condition qui s'avère porteuse d'inégalité et qui a - et aura - des conséquences très graves à l'intérieur des pays et entre les pays : c'est ce qu'on appelle le *digital divide*, c'est-à-dire l'inégalité entre les personnes qui ont accès à internet (et possèdent un ordinateur !) et celles qui n'en ont pas. Non seulement l'information sur la COVID n'atteindra pas ces derniers, mais surtout, à l'heure où les cours à l'école et à l'université, tout autant dans les pays riches que les pays pauvres, se tiennent en ligne, cet argument est vraiment crucial. Tant il est vrai qu'il y en a qui pensent que l'accès à internet et aux technologies de la communication devraient dorénavant être reconnu comme un droit humain⁹.

Pour lutter contre la pandémie de Coronavirus et relancer le développement qui soit humain et intégral, trois principes de l'enseignement social de l'Eglise se révèlent très utiles.

1 A l'heure actuelle, il est plus que jamais nécessaire que la politique s'applique à réaliser le *bien commun* qui découle de la dignité, de l'unité et de l'égalité de toutes les personnes et auquel tout aspect de la vie sociale doit se référer. Mais qu'est-ce qu'on entend par bien commun ? Selon la définition qu'en donne le *Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise*, c'est « cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur

⁹ Cfr. Von Braun, J., Zamagni, S., Sánchez Sorondo, M., *The moment to see the poor*, Science, 17 avril 2020.

perfection d'une façon plus totale et plus aisée »¹⁰. Il n'est possible qu'ensemble d'atteindre le bien commun, de l'accroître et de le conserver. Puisque la personne ne peut pas trouver sa propre réalisation uniquement en elle-même, c'est-à-dire indépendamment de son être « avec » et « pour » les autres, il n'est pas suffisant de vivre une vie ensemble aux autres, il lui faut rechercher le bien, le sens et la vérité qui se trouvent dans les formes de vie sociale existantes¹¹.

En pensant aux mots du Pape « personne ne se sauve tout seul », on comprend l'importance d'avoir bien présent ce principe, surtout à l'heure actuelle.

2 Il y a encore deux autres principes qu'on peut considérer comme des points de référence essentiels pour gérer cette phase critique que nous vivons actuellement et celle qui viendra et à laquelle nous devons faire face pour la reconstruction de nos systèmes économiques. Ces principes, la *solidarité* et la *subsidiarité* sont, en réalité, deux faces de la même médaille et doivent toujours être conjugués ensemble.

Pour ce qui en est de la *solidarité*, elle répond au besoin intrinsèque de socialité de la personne humaine, et au processus d'interdépendance entre les personnes et les peuples, processus accéléré de nos jours, qui doit être accompagné d'un engagement éthico-social tout aussi intensifié. C'est pour cela que la solidarité – entendue non pas comme un sentiment vague de compassion, mais comme détermination à travailler pour le bien commun puisque nous sommes tous responsables envers tous¹² – est considérée non seulement comme un principe social mais aussi une vertu morale¹³. Nous avons vu ce principe appliqué de maintes façons depuis le commencement de l'épidémie, à tous les niveaux, par différentes initiatives qui vont des donations par les citoyens aux hôpitaux publics à la collaboration entre les institutions de la santé publique et privée, à l'aide aux voisins qui n'avaient pas la possibilité de sortir ou aux pauvres par les nombreuses cantines et les denrées alimentaires achetées et laissées auprès des magasins à leur disposition, jusqu'aux subsides distribués par l'Etat aux personnes qui ont été empêché de travailler ou qui ont perdu le travail, aux propriétaires de petites entreprises, ou encore le financement des entreprises, sous différentes formes, pour les aider à reprendre la production.

Le principe de la *subsidiarité*, pour sa part, trouve sa place et sa raison d'être dans tout cet ensemble d'associations de type familial, économique, social, culturel qui constituent la société civile et qui

¹⁰ Commission pontificale « Justice et Paix », *Compendium de la doctrine sociale de l'église*, n° 164 (Cdse) http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_20060526_compendio-dott-soc_fr.html

¹¹ *Ibid.*

¹² Cfr. Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, n° 38 http://www.vatican.va/content/john-paul-ii/fr/encyclicals/documents/hf_jp-ii_enc_30121987_sollicitudo-rei-socialis.html

¹³ Cfr. Cdse, n° 193.

doivent se sentir et être libres de prendre des initiatives pour le bien commun, soutenues, à l'occurrence par l'Etat ou les institutions publiques de la région ou du territoire. C'est grâce à ce principe, par exemple, que se met en marche le dynamisme de l'initiative privée. « Ce principe s'impose parce que toute personne, toute famille et tout corps intermédiaire ont quelque chose d'original à offrir à la communauté »¹⁴. En réalité, on a vu, pendant ces mois d'école à la maison (homeschooling), le principe de subsidiarité appliqué au contraire !

Que peuvent faire les femmes catholiques dans cette situation critique pour que le processus de développement humain intégral ne s'arrête pas ?

En effet, une des conséquences de cette crise sanitaire sera sans doute un ralentissement dans la réalisation des objectifs de développement durables, surtout ceux qui regardent la pauvreté, la faim, la santé, le travail décent et la croissance économique.

En tant que femmes catholiques, nous devons nous demander : que pouvons-nous faire pour faire face à cette situation, pour venir en aide à notre prochain, aux pauvres, aux plus vulnérables, aux institutions de nos pays ?

En premier lieu nous pouvons accompagner l'engagement de l'Eglise au niveau local, national et au niveau de l'Eglise universelle. Nous avons de très beaux témoignages du soin pastoral des prêtres, des religieux et des religieuses auprès des malades et des mourants ainsi que des médecins et du personnel de la santé que nous savons être soumis à un très grand stress. Plusieurs d'entre eux ont payé avec la vie l'offre de ce service (en Italie plus de cent prêtres sont morts). Le service pastoral en ligne, dans l'impossibilité de célébrer la Messe à l'église, a donné vie à une créativité étonnante du zèle pastoral de nos prêtres. Les services d'aide matériel mis sur pieds par les paroisses ainsi que par les Caritas et les autres associations bénévoles catholiques sont aussi très nombreux et plus efficaces, la plupart des fois, des services publics...

Le Pape François, pour sa part, n'épargne pas ses énergies pour montrer sa proximité aux fidèles et a voulu instituer une Commission spéciale auprès du *Dicastère pour le service du développement humain intégral* pour la COVID 19 (*Vatican COVID19 Commission*) composée de 5 groupes de travail. Pour en savoir plus je vous invite à visiter le site du Dicastère :

<http://www.humandevlopment.va/it/vatican-covid-19.html>

Et les *femmes* que peuvent-elles faire ?

¹⁴ *Ibid.* n° 187.

Je crois que les femmes se doivent de s'engager avec créativité selon les exigences et les possibilités des réalités locales, dans les deux sujets cruciaux : la réalisation du bien commun en ce temps de pandémie et la reconstruction : l'*éducation* et la *santé*. Je sais que les femmes de l'UMOFc sont des protagonistes de très intéressantes initiatives dans ces domaines, je vais juste lancer quelques idées qui peuvent peut-être faire l'objet de quelques échanges.

Il est bien connu que les épidémies et les pandémies se combattent sur le territoire. C'est sur le territoire qu'il faut prévenir la maladie par des comportements adéquats et le soin des malades au domicile, tant qu'il est possible de le faire. L'importance de l'éducation et de la formation n'a jamais été aussi évidente : à partir de la compétence des scientifiques et des politiciens jusqu'à l'éducation de base à l'hygiène, à la santé et aux comportements inspirés par le civisme. Surtout dans les pays gouvernés par les régimes démocratiques, les règles de comportement peuvent difficilement être imposées avec succès si elles ne sont pas accompagnées par une éducation convaincante.

Je crois, en outre, qu'une action de collaboration et de pression sur les institutions pourrait et devrait être exercée par les femmes en association. On pourrait offrir la collaboration pour le relevé des données utiles à la connaissance de la maladie et de ses tendances afin de la circonscrire et de trouver comment la soigner, ainsi que, le moment venu (espérons tôt !), pour les campagnes de vaccination de la population. Mais il faudrait aussi stimuler les autorités dans les pays pauvres à résoudre le problème de l'eau qui est à la base de toute hygiène. La possibilité de disposer d'ordinateurs et d'accès à internet est aussi une action à entreprendre avec fermeté. Il suffit de penser qu'en Italie à l'heure où la pandémie a obligé les enfants et les jeunes à suivre les cours en ligne, une réalité qui nous a bouleversés est émergée : un tiers des familles italiennes ne dispose pas d'un ordinateur ou d'un *tablet* à la maison ! On peut facilement imaginer quelle est la réalité dans les pays pauvres où, là aussi, les cours se tiennent en ligne...

Enfin, ce ne sont là que quelques suggestions qui vous en feront venir à l'esprit d'autres plus concrètes et adaptées à votre environnement. L'imagination ne fait pas défaut aux femmes et surtout pas aux femmes de l'UMOFc !

Flaminia Giovanelli